

6 rue du 4 septembre - 38000 Grenoble

Tel : LAHGGLO : 06 38 28 41 52
ct.lahgglo@gmail.com

Tel : CLUQ : 04 76 87 64 67
contact@cluq-grenoble.org

N/réf:GLIMCS/MPC/1709

Grenoble, le 23 février 2017

Commission Animation et Culture

Compte-rendu de la réunion du 10 février 2017

Les différentes questions à l'ordre du jour ont été abordées:

1) Carnaval des Musikos.

Faute de grande salle où réunir habitants et musiciens, le Carnaval n'a pas pu avoir lieu.

Néanmoins, un concert s'est tenu avec succès, sous le kiosque du jardin de Ville, avec les Son'enbulles.

Côté Bajatière, la troupe Scarabande a présenté un spectacle, apprécié par petits et grands, "La Belle au bois dormant" dans la salle polyvalente de la rue Moyrand.

2) le festival en tournée de la FRAPNA.

La double projection organisée à la Maison des Associations le 18 janvier ("le voyage de l'eau" et "Alpes, des glaciers sous haute surveillance") s'est poursuivie par un débat enrichissant autour de Christian Vincent, ingénieur de recherche au Laboratoire de glaciologie et Jacqueline Collard, présidente de l'association Serra.

Le 10 février, le film "Papouasie, expédition au cœur d'un monde perdu" était diffusé au centre social Anne Franck aux Granges, à Echirolles.

Plusieurs projections sont encore à venir:

- 8 mars, de 18h à 20h: "Alpes, des glaciers sous haute surveillance" Union de quartier Malherbe

- 10 mars, de 18h à 20h: "Le voyage de l'eau", Union de Quartier Malherbe

- 14 mars, à 20h: "L'urgence de ralentir", Maison des Clubs, Sassenage.

- 16 mars, 20h: "Alpes, des glaciers sous haute surveillance", salle des Ayguinards à Meylan, en présence de Christian Vincent.

Le but est de sensibiliser le public aux problèmes écologiques et aux défis environnementaux

en replaçant l'être humain, au cœur d'un environnement durable.

3) Exposition Irrévérence

Le comité de sélection s'est réuni déjà plusieurs fois.

Nous attendons que la convention avec la Ville soit signée avant de diffuser les informations sur l'exposition, ce qui devrait se faire dans les jours qui viennent.

Aux dernières nouvelles, les dates d'exposition sont confirmées entre le 6 et le 17 décembre; le 4 et le 5, nous pourrons installer et le 18 et le 19, démonter. Les services techniques de la Ville nous aideront dans la mise en place. Par ailleurs, une surveillance des salles du Musée sera assurée par le personnel de sécurité. En revanche, en ce qui concerne les œuvres elles-mêmes, ce sera au CLUQ et aux artistes de se mettre en rapport avec leur assurance afin de déterminer qui couvrira les dégâts ou vols éventuels.

La Municipalité prend aussi en charge le matériel d'installation (cimaises), le buffet protocolaire, la diffusion d'invitations (fichier/art et culture) et l'annonce dans le journal de la Mairie.

Au cours du mois de mars, une visite des lieux sera organisée dans les salles du Musée, avec le personnel technique, les membres du comité et les artistes "parrains", afin de prendre connaissance des salles et des modalités d'exposition.

Pour l'instant 5 parrains ont été retenus: Petite Poissonne, Johann Rivat, Samuel Rousseau, Vincent Gontier et Hamid Debarrah.

Dès que nous signerons la convention avec la Ville, nous diffuseront l'information et l'adresse mail sur laquelle les artistes, amateurs et professionnels confondus, pourront envoyer leurs œuvres, avant sélection. La date ultime d'envoi a été reportée à fin juin.

Nous avons déjà obtenu une subvention de 500 euros du CLUQ, ce qui va nous permettre de faire imprimer tracts et affiches. Le choix du graphiste s'est porté sur Ailleurs, avec lequel nous avons déjà travaillé précédemment et dont les prix sont les plus compétitifs. Malheureusement, nous n'avons pas pu retenir ceux, bien que talentueux, dont les prix avoisinaient les 2000 euros.

Lors de la prochaine réunion, je vous ferai part de plusieurs possibilités d'affiches et des dernières avancées.

4) Vers de nouvelles coopérations culturelles métropolitaines
Face à la menace de voir s'échapper vers la Métropole au 1er janvier 2017 une compétence culturelle "globale" dépassant largement l'envie de coopération culturelle des conseillers communaux et métropolitains, ces derniers se sont emparés du sujet et ont principalement limité la compétence culturelle à la gestion d'établissements culturels dont le public est, de toute évidence, métropolitain. La délibération consacrée à la culture a été adoptée le 3/11/16.

De nombreuses pistes de coopérations figurent dans cette délibération sans pour autant être intégrées dans la compétence culturelle. Leur mise en œuvre dépendra de la volonté des élus. Jusqu'ici elle ne s'est pas fortement manifestée.

Il appartient aussi à la société civile et aux associations de se prononcer sur ce qui leur semble prioritaire, de proposer d'éventuelles expérimentations qui pourraient démontrer tout le bénéfice que chacun pourrait tirer de coopérations basées sur des réflexions largement partagées avec les acteurs culturels du territoire.

La commission Culture et Animation consacra la moitié du temps de chacune de ses réunions à cette question complexe et stimulante.

La prochaine réunion de la commission aura lieu le **mardi 14 mars de 18h à 20h.**

Bonnes vacances à tous,

Gisèle Lipovetsky et Marie-Christine Simiand
Coresponsables